

Mercredi 20 mai 2020

Droit des enfants / parents dans la crise du COVID à l'école

L'article L131-1 du Code de l'éducation dispose que "*l'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès l'âge de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans*".

Dans le contexte de crise sanitaire, comment se sont adaptés les établissements scolaires, les enfants et les parents ?

Comment a fonctionné "l'école hors les murs" pendant le confinement ?

Quels sont les nouveaux comportements des élèves ? des parents ?

Et aujourd'hui, les enfants sont-ils obligés de revenir à école dès la réouverture de leur établissement ?

Le CNB vous propose de dresser le bilan et les perspectives de l'école pendant et après COVID et des nouveaux comportements des parents et des enfants avec :

Christiane FÉRAL-SCHUHL,

présidente du Conseil national des barreaux

Edouard GEFFRAY,

directeur général, Direction générale de l'enseignement scolaire

Samia BENDALI,

principale du collège C. Senard de Caluire-et-Cuire

Marie-Hélène FABIANI,

avocate, élue du Conseil national des barreaux

[> Je m'inscris](#)

Droit du travail : responsabilité de l'employeur dans le cadre de la crise sanitaire

Découvrez dès maintenant le replay vidéo du e-débat du 14 mai consacré au droit du travail en période de COVID.

Disponible dès maintenant en ligne

[> Je visionne la vidéo](#)

Ces vidéos s'inscrivent dans le cadre d'un nouveau projet lancé par le CNB : les e-débats, un cycle de débats en ligne d'une heure sur un sujet d'actualité.

Même en période de confinement, gardons ce lien qui nous unit et réfléchissons ensemble aux grandes thématiques liées à l'avenir de notre profession.

[> Voir tous les débats](#)

RESTONS CONNECTÉS



[Site institutionnel du CNB](#)

[Plateforme de consultations juridiques en ligne](#)



+33 (0)1 53 30 85 60



Nous contacter par mail



Conseil national des barreaux 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris

[Si vous souhaitez vous désabonner des flashes info, suivez ce lien](#)